



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2026 - 16

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 FÉVRIER 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 02 juin à 9 Heures et Trente Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : **16**

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur ASSELIN Vincent – Maire de Sigloy

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur NIEUVIARTS Hervé | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur RIVIERE William | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Madame AUVRAY Chantal |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame DESNOUES Véronique |
| - Monsieur GABELLE Jean-Pierre | à | Monsieur MESAS Jacques |
| - Madame GAY Catherine | à | Madame GALZIN Florence |

Etaient absents et excusés
Madame BATAILLE Muriel

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Le Procès-Verbal a été adressé aux membres du Conseil d'Administration le 20 février 2026.

Il est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 juin 2026

La Présidente



Florence GALZIN